

# SAINT CRÉPIN D'AUBEROCHE

BULLETIN D'INFORMATION

Juin 2025

Mairie de  
Saint Crépin d'Auberoche



Téléphone : 05 53 02 87 87

secretariat@saintcrepindauberoche.com

www.saint-crepin-dauberoche.fr



## Inauguration de l'espace écologique de loisirs

Samedi 22 juin 2024





## *Agissons ensemble pour l'avenir de notre commune !*

Madame, Monsieur, Chers administrés,

C'est avec un grand plaisir que nous vous présentons ce nouveau bulletin municipal, véritable reflet de la vie de notre village : ses évolutions, ses projets, ses réussites, mais aussi les défis que nous affrontons ensemble.

Le contexte mondial reste marqué par de nombreuses incertitudes : tensions internationales, dérèglement climatique, crise énergétique, et inflation persistante. À l'échelle nationale, les mutations économiques et sociales exigent des collectivités une capacité d'adaptation constante. Dans nos campagnes, cela se traduit par la nécessité de préserver les services essentiels, d'innover en matière d'écologie, et de maintenir le lien social dans un monde en rapide transformation.

Dans cet environnement complexe, notre commune de Saint Crépin d'Auberoche continue d'avancer avec détermination, portée par une volonté partagée de faire vivre notre territoire de manière solidaire, responsable et dynamique.

Parmi les belles réussites de l'année écoulée, nous sommes particulièrement fiers de l'espace écologique de loisirs, récemment inauguré. Véritable poumon vert, pensé pour conjuguer respect de la biodiversité, détente familiale, activité physique douce et sensibilisation à l'environnement, ce lieu est rapidement devenu un point de rencontre privilégié entre générations. Conçu avec ambition et aménagé avec soin, il reflète une démarche exemplaire de développement durable à l'échelle locale. L'engouement qu'il suscite est à la hauteur de l'énergie investie pour le faire naître.

Sa réussite repose sur une belle mobilisation collective : élus, agents techniques, bénévoles, enfants, familles ... Chacun s'est engagé pour en faire un projet vivant, fédérateur et tourné vers l'avenir.

Cet esprit de participation se retrouve aussi dans la vie associative, véritable cœur battant de notre commune. Grâce à l'engagement de nombreux bénévoles passionnés, notre village vit au rythme d'activités sportives, culturelles, festives et intergénérationnelles. Ce tissu associatif renforce la convivialité et le sentiment d'appartenance qui font la richesse de Saint Crépin.

Et cette ouverture ne s'arrête pas à nos frontières communales !

Nous sommes particulièrement fiers de notre jumelage avec Valderredible, en Cantabrie (Espagne), qui incarne les valeurs de fraternité, de partage et d'enrichissement mutuel. Depuis plusieurs années, nos échanges avec cette commune espagnole se sont traduits par des rencontres humaines sincères, des découvertes culturelles réciproques, et une belle dynamique intergénérationnelle. Ce partenariat européen contribue à forger un avenir tourné vers l'amitié et le respect des différences.

« La vraie richesse, c'est celle des liens que nous tissons. » Antoine de Saint-Exupéry

Ce bulletin vous permettra de (re)découvrir les nombreuses actions menées ces derniers mois, les projets à venir, et les initiatives portées collectivement.

Il est un lien entre vous et la municipalité, un témoin du travail accompli, et une invitation à participer encore davantage à la vie de notre village.

Ensemble, continuons de faire de Saint Crépin d'Auberoche un lieu où il fait bon vivre, s'investir et grandir.

**Clovis TALLET**

*Maire de Saint Crépin d'Auberoche  
Conseiller délégué à la voirie au Grand Périgueux  
Délégué en charge des relations avec les intercommunalités au SDE24*

# FETE DU PRINTEMPS ET DE LA NATURE

la première édition de la Fête du Printemps et de la Nature organisée par l'Office de Tourisme Intercommunal du Grand Périgueux, le Dimanche 30 mars dernier afin de valoriser le nouvel équipement écologique et de loisirs inauguré en 2024 sur la commune, et célébrer le printemps autour des thèmes de la nature, la biodiversité, la gastronomie et le patrimoine a connu un franc succès.

Au programme de cette journée,

- Un marché de producteurs de pays en extérieur sur le parvis de la salle des fêtes avec 3, 4 producteurs du réseau Bienvenue à la ferme pour assurer la restauration sur site, ainsi que le stand du Domaine de Chambon. En parallèle une buvette sera assurée par le comité des fêtes de la commune, dans la salle des fêtes.
- Liste des exposants : l'abeille périgordine, la tribu des cueilleurs, le rucher des pimpardies, illustrateur Philippe Vincenot, Nature en Périgord, société mycologique et botanique du Périgord, artiste peintre nature M. Nouard, LPO, le Gaec aux brebis Délices.

Animations, stands extérieurs exposés à l'entrée de l'espace écologique et de loisirs sous barnums :

- 1- animation autour des amphibiens et zones humides dans le cadre de l'atlas de la biodiversité par le Grand Périgueux - animation proposée en continu
- 2- animation autour de la découverte des oiseaux et fabrication d'une mangeoire simple en osier par l'association des enfants du Pays de Beleyme - animation proposée en continu
- 3- exposition ludique sur le thème "Jardiner au naturel", animée en continu
- 4- animation en intérieur et extérieur à 11h et 15h30 autour de l'argile et du land 'art, gratuit par Mélanie de Poterie des Sittelles
- 5- à 14h30 - départ devant la salle des fêtes, d'une randonnée patrimoniale avec découverte du patrimoine du bourg et ensuite cheminement jusqu'à l'étang de Saugé de St Pierre de Chignac (accès exceptionnel au pavillon) - balade de 6 kms, gratuite - par l'OTI du Grand Périgueux, sur réservation, effectif limité.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'Office de Tourisme Intercommunal du Grand Périgueux pour l'organisation de cette belle manifestation dans notre commune.



# MISE À DISPOSITION D'UN VÉHICULE 9 PLACES PAR LE GRAND PÉRIGUEUX

La mobilité en milieu rural fait partie des axes de développement du Grand Périgueux qui sont renforcés par les propositions et les souhaits qui émanent du projet de territoire Grand Périgueux 2040.

Ces besoins s'avèrent être divers et souvent ponctuels, ce qui rend la mise en place de lignes de bus (sur le modèle Péribus) compliquée, techniquement mais aussi financièrement.

Malgré tout et afin de poursuivre ces actions de mobilité destinées à l'équilibre territorial et dans une logique de desserte du milieu rural de manière fine et complémentaire aux offres existantes (Transport à la Demande notamment), il a été proposé au conseil communautaire de mettre à disposition des communes des véhicules 9 places.

Ce projet se met en place par anticipation de la validation du plan d'actions Grand Périgueux 2040 et s'inscrit en pleine cohérence avec les orientations de notre futur Projet de Territoire.

Il est à noter qu'un enjeu fort de mutualisation des moyens et de solidarité territoriale est aussi recherché.



Le Grand Périgueux met à disposition du groupe de communes suivant : Saint Pierre de Chignac, La Douze, Saint Geyrac et Saint Crépin d'Auberoche , un véhicule de 9 places pour répondre aux besoins de déplacements collectifs de sa population.

En ce qui concerne notre secteur, ce véhicule est géré par notre commune et stationné au garage communal.

La mise à disposition est destinée exclusivement aux transports déplacements ayant une vocation d'intérêt public et – ou ayant un usage collectif.

L'utilisation des véhicules est strictement réservée au personnel communal / élus mais aussi aux membres déclarés des associations de la commune.

Le véhicule ne peut pas être utilisé pour un transport à titre onéreux.

L'usage du dit véhicule ne pourra pas être fait à moins de 2 utilisateurs pour une même course.

Les communes s'engagent à diffuser le présent règlement d'utilisation à toute personne le désirant.

L'usage de remorque est strictement interdit.

L'usage est strictement réservé au département de la Dordogne et départements limitrophes.

En aucun cas, l'usage des véhicules ne peut avoir une vocation privative ni même individuelle.

N'hésitez pas à contacter la Mairie pour toute question relative à l'utilisation de ce véhicule.



## CONSTRUCTION D'UN BAR, RESTAURANT, COMMERCE MULTISERVICES DE PROXIMITÉ

Le Conseil Municipal a décidé d'abandonner le projet de bar, restaurant, commerce multiservices.

En effet, les résultats de l'étude de marché produite par la CCI nous incite à sursoir à ce projet dans un contexte économique fragile et incertain.

Les comportements des consommateurs ont changé depuis la pandémie. La livraison à domicile et la restauration rapide sont devenues des alternatives populaires. Le recours au télétravail et la baisse du pouvoir d'achat en 2023 et 2024 ont également contribué à cette tendance. Le vendredi voyait les restaurants se remplir pour le déjeuner.

Les marges dans la restauration traditionnelle sont historiquement faibles, souvent entre 3 % et 5 % du chiffre d'affaires. Ce niveau de rentabilité rend les restaurants vulnérables aux fluctuations économiques. L'augmentation des coûts d'exploitation et la baisse de chiffre d'affaires, ont conduit des établissements à fonctionner à perte, plongeant les restaurateurs dans des situations financières critiques.

Dans le secteur de la restauration traditionnelle, 2 603 défaillances d'établissements ont été enregistrées entre janvier et août 2024 : un nombre en augmentation de 3,4% par rapport à la même période en 2023.

En conséquence, le Conseil Municipal a décidé d'abandonner le projet de bar, restaurant, commerce multiservices et de s'orienter vers un nouveau projet qui vous sera présenté ultérieurement.

## ESPACE ÉCOLOGIQUE DE LOISIRS

La réalisation de l'espace écologique de loisirs constitue une réussite exemplaire, tant sur le plan environnemental que social. Ce projet, né d'une volonté collective de repenser notre rapport à la nature et à l'espace public, s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable et de transition écologique.

Pensé comme un lieu de respiration au cœur du territoire, cet espace allie harmonieusement préservation de la biodiversité, valorisation du paysage, et accessibilité pour tous. Il offre un cadre propice à la détente, à l'éveil des consciences environnementales, mais aussi à la convivialité et au lien social.

Les aménagements réalisés — sentiers naturels, aires de repos, zones de découverte de la faune et de la flore locales, espaces de jeux écoconçus — ont été pensés dans le respect des écosystèmes existants, tout en répondant aux besoins des habitants.

La réussite de ce projet repose également sur une dynamique participative forte : élus, techniciens, associations locales, habitants et partenaires institutionnels ont œuvré ensemble, dans un esprit de coopération et d'intelligence collective.

Cette démarche exemplaire a permis d'ancrer le projet dans son territoire, de l'adapter aux réalités locales et de favoriser son appropriation par tous.

Aujourd'hui, l'espace écologique de loisirs est bien plus qu'un simple aménagement : il incarne une vision de l'avenir, où le respect de l'environnement, le bien-être des citoyens et l'éducation à la nature forment un tout cohérent. Il témoigne de ce que peut produire une volonté politique éclairée, soutenue par une mobilisation citoyenne active.



## INFORMATIONS DIVERSES

### Modification des horaires d'ouverture de la Mairie

La Mairie est ouverte :

- le lundi : 14 H à 18 H
- le mardi : 14 H à 18 H
- le mercredi : 9 H à 12 H
- le jeudi : 14 H à 18 H
- le vendredi : présence administrative
- le samedi : 9 H à 12 H



Site Internet :

[www.saint-crepin-dauberoche.fr](http://www.saint-crepin-dauberoche.fr)

#### Adresse Mail

- Secrétariat de la Mairie : [secretariat@saintcrepindauberoche.com](mailto:secretariat@saintcrepindauberoche.com)
- Bureau du Maire : [mairie@saintcrepindauberoche.com](mailto:mairie@saintcrepindauberoche.com)

### Location salle d'animation

D'une capacité de 150 places assises, la salle d'animation dispose d'une cuisine entièrement équipée.

La vaisselle, les couverts sont également disponibles.

Montant de la location :

- Habitants de la commune : 150 €
- Hors commune : 350 €

Une caution d'un montant de 500 € est exigée pour toute location ainsi qu'une attestation d'assurance de responsabilité civile.



Si vous souhaitez utiliser la salle d'animation,  
contacter la Mairie au 05 53 02 87 87

# LA BIBLIOTHÈQUE

Notre bibliothèque municipale continue de s'enrichir en ouvrages divers et variés, pour les enfants comme pour les adultes.

Merci à tous les généreux donateurs !

La fréquentation est bonne et de nouveaux lecteurs et lectrices se sont inscrits cette année !

Par ailleurs, la municipalité est devenue adhérente de la médiathèque de Boulazaç, ce qui permet d'emprunter à titre gratuit des auteurs qui ne sont pas en notre possession.



« Le troc des livres », organisé du 12 au 26 avril a rencontré un beau succès et de nombreux livres ont pu être échangés.

Un grand merci aux participants !

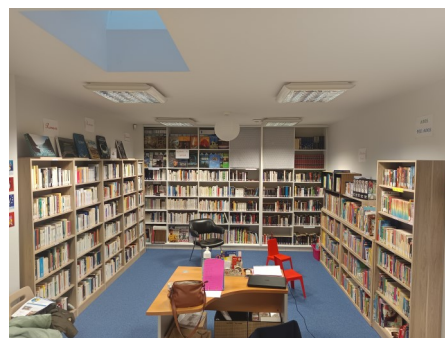
## Nos projets :

\* Grâce à la somme allouée par le Conseil Municipal, un réaménagement de la bibliothèque permettra d'accroître encore le nombre d'ouvrages dans les prochains mois.

\* Nous envisageons également d'organiser des goûters pour les enfants en fin d'année et à Noël.

**A partir de la rentrée de septembre, les horaires d'ouverture de la bibliothèque seront les suivants :**

- Le mardi de 14 h 45 à 16 h 45
- Le mercredi de 14 h 30 à 17 h
- Le samedi de 10 h à 12 h



# ATTENTION : FERMETURE DU RÉSEAU TÉLÉCOM CUIVRE

## Le réseau cuivre support historique des services de téléphonie fixe et d'Internet (ADSL, vDSL, etc.) sera définitivement fermé à Saint - Crépin - d'Auberoche en 2028

Sous l'impulsion du Plan France Très Haut Débit porté par l'État avec l'appui de financements locaux et européens, les collectivités territoriales et les opérateurs privés, ont fait de la fibre optique l'infrastructure de référence pour la téléphonie et la connexion à internet partout sur le territoire.

Dans ce contexte, la fibre optique est amenée à remplacer le réseau cuivre, qui permet l'accès à l'internet DSL et les services de téléphonie fixe avec prise en T.

Pour des raisons d'efficacité, de coûts, et d'impact sur l'environnement liés à l'entretien et au maintien de deux infrastructures fixes en parallèle, Orange (ex-France Télécom) qui détient le réseau cuivre a annoncé fin 2019, sa volonté de fermer progressivement ce réseau.

**Ainsi, en janvier 2028, ce sont tous les accès internet DSL et/ou les services de téléphonie fixe avec prise en T encore actifs sur ce réseau qui seront définitivement coupés sur notre commune.**

Si vous êtes encore connecté au réseau cuivre pour votre accès à la téléphonie ou à internet, vous êtes concerné, que vous soyez un particulier, un service public, une association, un professionnel ou une entreprise.

Si vous ne savez pas si vous êtes connecté au réseau cuivre, vous pouvez consulter votre facture ou contacter votre opérateur.

Afin de continuer à bénéficier de vos services (téléphonie fixe, Internet, TV, autres usages spécifiques...) vous êtes invité à passer à la fibre optique ou à tout autre technologie de votre choix.

Si cela n'est pas déjà fait, vous pouvez vous rapprocher de votre opérateur télécom ou de tout autre opérateur télécom de votre choix.

Sachez que vous pouvez choisir un abonnement ne concernant que la téléphonie fixe, il n'est en effet pas obligatoire de s'abonner à Internet et/ou à la télévision en ligne.

Vous pouvez donc librement choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

Pour répondre à vos interrogations, vous pouvez visiter le site internet de l'Etat sur la fermeture du réseau cuivre et le passage à la fibre optique : [www.treshautdebit.gouv.fr](http://www.treshautdebit.gouv.fr).

Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour anticiper au mieux le changement technologique.

Je vous invite également à la plus grande vigilance sur des démarchages commerciaux abusifs.



**FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE**  
DANS VOTRE VILLE AU PLUS TARD LE 31 JANVIER 2027  
**ARRÊT DES SERVICES INTERNET ADSL**  
**ET DES LIGNES DE TÉLÉPHONIE FIXE**

**PARTICULIERS, ENTREPRISES, ADMINISTRATIONS**

Contactez votre opérateur, ou l'opérateur de votre choix, pour déterminer l'offre de remplacement la mieux adaptée à vos besoins avant la date de fermeture.

 **GOUVERNEMENT**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



 **InfraNum**

 **FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TÉLÉCOMS**

# CONSTRUCTION D'UN BAR, RESTAURANT, COMMERCE MULTISERVICES DE PROXIMITÉ

Le Conseil Municipal a décidé d'abandonner le projet de bar, restaurant, commerce multiservices.

En effet, les résultats de l'étude de marché produite par la CCI nous incite à sursoir à ce projet dans un contexte économique fragile et incertain.

Les comportements des consommateurs ont changé depuis la pandémie. La livraison à domicile et la restauration rapide sont devenues des alternatives populaires. Le recours au télétravail et la baisse du pouvoir d'achat en 2023 et 2024 ont également contribué à cette tendance. Le vendredi voyait les restaurants se remplir pour le déjeuner ; c'est désormais un jour prisé des télétravailleurs et un manque-à-gagner pour de nombreux restaurateurs

Les marges dans la restauration traditionnelle sont historiquement faibles, souvent entre 3 % et 5 % du chiffre d'affaires à fonctionner à perte, plongeant les restaurateurs dans des situations financières critiques.

Dans le secteur de la restauration traditionnelle, 2 603 défaillances d'établissements ont été enregistrées entre janvier et août 2024 : un nombre en augmentation de 3,4% par rapport à la même période en 2023.

En conséquence, le Conseil Municipal a décidé d'abandonner le projet de bar, restaurant, commerce multiservices et de s'orienter vers un nouveau projet qui vous sera présenté ultérieurement.

## CASSIOPEA - TÉLÉASSISTANCE

7J/7  
24H/24

*Choisissez la sérénité !*

**cassiopea**  
TÉLÉASSISTANCE

« La Téléassistance de Cassiopea, plus qu'un service d'urgence une présence bienveillante et une écoute personnalisée à chaque instant »

05 53 53 54 54

- Une **aide rapide en cas d'urgence**
- Une **présence bienveillante** à chaque instant
- Un **accompagnement personnalisé**
- Un **service de proximité**, localisé en Dordogne, certifié « Qualité de service téléassistance »
- Une **déclaration d'activités de services à la personne** permettant de bénéficier d'un crédit d'impôt
- Service **agréé par le Conseil départemental de la dordogne** pour les bénéficiaires APA et PCH

« Jeanne, 84 ans, est bien entourée. Ses fils habitent dans la même commune et passent la voir tous les jours.

Elle est sortie, un soir, de son domicile pour se rendre à son garage et elle a chuté sans pouvoir se relever. Heureusement, elle porte toujours sur elle sa téléassistance. Elle a pu donner l'alerte en appuyant simplement sur le médaillon. Un de ses fils est arrivé en 10 mn pour l'aider à se relever. »

« Pierre, 93 ans, a la visite de sa fille tous les jours en fin d'après-midi. Un soir de décembre, après le passage de sa fille, il a chuté dans son salon. Sans la téléassistance, il n'a pu prévenir personne. Son aide à domicile l'a retrouvé au sol le lendemain matin à 10h. Après un long séjour en milieu hospitalier suite à cette chute, il est entré en EHPAD. »

3 mois offerts \* grâce au partenariat avec la mairie et Cassiopea  
Une conseillère en téléassistance vous renseigne en mairie.

\*Dont le mois d'installation et sous conditions



www.cassiopea.fr



Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire.

La mairie (ou le consulat) remettra alors au jeune une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver précieusement

Suite à ce recensement, le jeune est convoqué à une journée "Défense Citoyenneté" (JDC, anciennement journée d'appel de préparation à la Défense - JAPD).

Il est impératif de signaler à la mairie d'habitation tout changement d'adresse car il n'y a pas de suivi postal. Les données issues de recensement facilitent l'inscription sur les listes électorales à 18 ans.

Pour tout renseignement, **contacter la Mairie au 05 53 02 87 87**



Bientôt 16 ans ? pensez au

## RECENSEMENT

à la mairie du domicile



OBJECTIF CITOYEN

www.defense.gouv.fr/JDC



### Le recensement est obligatoire,

Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

### L'attestation de recensement,

\* Elle est délivrée sur présentation de :

- la carte nationale d'identité
- le livret de Famille
- un justificatif de domicile

\* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

## POUR CONTACTER FRANCE SERVICES

📍 Place de l'Agora, 24750 Boulazac Isle Manoire

☎ 05 53 35 59 53

✉ franceservices@boulazacislemanoire.fr

🔍 [www.boulazacislemanoire.fr](http://www.boulazacislemanoire.fr)  
(Rubrique : Mes services / une aide dans vos démarches ? / France Services)

🕒 **Horaires :**  
Lundi : 13h30 – 17h30  
Mardi : 08h30 – 16h30  
Mercredi : 08h30 – 13h30 | 14h30 – 18h00  
Jeudi : 8h30 – 16h30  
Vendredi : 8h30 – 16h15

### Les + proposés par la mairie

La mairie de Boulazac Isle Manoire a décidé d'implanter également dans ces locaux :

- la conseillère numérique
- les médiateurs communaux (sur rendez-vous)
- la police nationale (permanence information le jeudi

de 8 h 30 à 12 h)

## Services à la population



# France services



## CANTON DE BOULAZAC ISLE MANOIRE

Sanilhac, Saint-Pierre-de-Chignac, Saint-Geyrac,  
Saint-Crépin-d'Auberoche, La Douze, Bassillac-et-Auberoche



# DÉCHÈTERIE DE SAINT CRÉPIN D'AUBEROCHE

Collectivité : SMD3 Antenne du Grand Périgueux  
Adresse : Le Bourg Est 24330 Saint-Crépin-d'Auberoche



## Horaires d'ouverture de la déchèterie

### DU 1/09 au 30/06

Mercredi : 9 h -12 h  
Samedi : 14 h -17 h 45

Une question ?

 Tél. 09 71 00 84 24

appel non surtaxé

### DU 1/07 au 31/08

Mercredi : les semaines impaires : 7 h 30 - 13 h ( fermée les semaines paires )  
Samedi : les semaines paires : 7 h 30 - 13 h ( fermée les semaines impaires )

# RECENSEMENT DE LA POPULATION

**Du 15 janvier au 14 Février 2026**

## LE RECENSEMENT, C'EST UTILE A TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. **Il détermine la population officielle de chaque commune.**

Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet **d'ajuster l'action publique** aux besoins de la population en matière **d'équipements collectifs** (écoles, maisons de retraite, etc.), **de programmes de rénovation** des quartiers, **de moyens de transport** à développer...

## LE RECENSEMENT, C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois.

Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



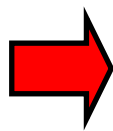
**RECENSEMENT**  
de la population

# BRUITS DE VOISINAGE

## NUISANCES SONORES



Les travaux de bricolage ou de jardinage (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, ...) susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral - Règlement Sanitaire Départemental :



Agence Régionale de Santé (ARS)  
Aquitaine Limousin Poitou Charentes  
Délégation départementale de la Dordogne

PREFET DE LA DORDOGNE

ARRÊTE PREFECTORAL N° 24-2016-06-02-005

PORTANT REGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE



- les jours ouvrables de **8 h 30 à 12 h** et de **14 h 30 à 19 h 30**
- les samedis de **9 h à 12 h** et de **15 h à 19 h**
- les dimanches et jours fériés de **10 h à 12 h**.

## NOUVEAUX MODE D'INSCRIPTION AUX ACCUEILS DE LOISIRS DU GRAND PÉRIGUEUX

Dans le cadre de l'évolution du service enfance du Grand Périgueux, un nouveau mode d'inscription et de réservation aux accueils de loisirs pour les mercredis et les vacances scolaires et accessible à compter du 4 juin 2025.

Les familles pourront effectuer leurs démarches directement en ligne, via le site Internet de l'agglomération et le portail famille dédié.

Cette évolution vise à simplifier les procédures, à améliorer le suivi des inscriptions, et à garantir une meilleure accessibilité du service.

Pour toute précision, ou besoin d'accompagnement spécifique, n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de la Mairie ou à contacter le service enfance / petite enfance du Grand Périgueux au 05 24 13 83 38 !

Communauté d'Agglomération  
**LE GRAND Périgueux**  
Enfance

**ACCUEIL DE LOISIRS  
NOUVEAUTÉ !**

**A partir du 4 juin 2025,**  
**UN NOUVEL OUTIL**  
**ESPACE FAMILLE**  
**pour les démarches en ligne !**

+ d'infos détaillées pour les parents en mai 2025

# LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

## L'identifier



Dès les premiers beaux jours, les femelles fécondées qui étaient cachées sortent et se nourrissent abondamment avant de construire leur premier nid (nid primaire) et de pondre leurs premiers œufs.  
Plus tard dans la saison la reine et ses ouvrières construiront un autre nid (nid secondaire) que l'on peut voir à la cime d'un arbre dans une haie, dans une grange etc.  
Ce nid consommera en moyenne 11 KG d'insectes, dont 30% d'abeilles.



Nid Primaire



Nid secondaire

## Au printemps

**Vous pouvez aider à combattre le frelon**

En piégeant les reines de février à fin mai afin qu'elles ne confectionnent pas ces nids si dangereux pour notre biodiversité.



Neoppi



Vaso-trap



Réducteur diam 9 mm



5 Trous de 6 mm  
Piège à cloche



Piège tap trap  
Bouteille trou 6 mm



Vetopharma sélectif

Vous trouverez ces pièges en jardinerie ou renseignez vous auprès des apiculteurs

## En été et en automne

La détection des nids est très importante. Vous découvrez un nid dans un arbre, dans une haie, un bâtiment...

En aucun cas vous essayez d'agir seul. Il est bien trop dangereux de vouloir le détruire soi-même. Signalez-le à la mairie

**La destruction des nids est difficile et dangereux, adressez vous à un professionnel.**



## Recettes maison

1 canette de Bière  
+ ¼ Sirop  
+ vin ( facultatif )

ou

Activateur pièges à frelons  
5 cl + 25 cl d'eau



Mail : [apidor.frelons@gmail.com](mailto:apidor.frelons@gmail.com)

## Le frelon asiatique un véritable destructeur

Nous sommes tous en danger  
Biodiversité menacée  
Risque pour l'humain



**IL EST URGENT  
Mobilisons nous**





*Les blasons de Saint Crépin et de Valderredible hissés sur les sommets du Kilimandjaro et du mont Illiniza en Equateur par nos amis espagnols*



*Groupe franco espagnol devant l'Eglise rupestre de Arroyuelos*

Saint Crépin d'Auberoche est jumelé avec la commune espagnole de Valderredible située en Cantabrie.

Des liens étroits et chaleureux se sont tissés lors des rencontres d'élus municipaux (2019 et 2022) puis des membres du Comité de Jumelage (2023 et 2024). En septembre 2025, une nouvelle visite est prévue à Valderredible.

Chaque rencontre est l'occasion de découvrir la façon de vivre des partenaires (gastronomie, fêtes, traditions ...), les richesses patrimoniales locales (châteaux, villages, paysages ...), l'histoire et les activités économiques locales ainsi que les réalisations municipales (Espace Ecologique de Loisirs à Saint Crépin, Centre d'interprétation rupestre à Valderredible ...) sans oublier les inaugurations (remise des blasons, hissage des drapeaux).

Des projets en commun se développent entre les écoles de rattachement. D'autres projets sont esquissés entre les associations locales et des idées émergent pour rapprocher encore plus les partenaires.

Le comité de Jumelage est ouvert à tous ceux qui souhaitent y adhérer.



*Groupe franco espagnol à l'entrée du château de Hautefort*

## LE COMITE DES FETES

Le comité des fêtes est heureux de poursuivre ses activités pour l'année 2025.

Lors de l'assemblée générale du 7 janvier 2025, le bureau a été renouvelé.

Nous remercions l'ensemble des membres sans qui rien ne serait possible.

Voici notre programme des manifestations à venir :

13 juin : fête de la musique

1 août : marché gourmand

13 décembre : Noël des enfants

**Cette année le méchoui est annulé**

N'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez les bienvenus dans une équipe dynamique !

[comitedesfetestcrepinauberoche@gmail.com](mailto:comitedesfetestcrepinauberoche@gmail.com)

Venez toujours nombreux à Saint Crépin !

Connectez-vous sur les réseaux sociaux pour rester informé des activités organisées dans notre belle commune !



*Marché gourmand à Saint Crépin*

## LA SECTION CARTES DU COMITÉ DES FÊTES

A quoi joue-t-on Belote, Rami et Tarot

Fort de ses 26 adhérents, le club continue d'exister. Bien sûr nous remercions DéDé (André) et Brigitte les anciens Président et Trésorier qui, depuis pratiquement une bonne dizaine d'années gèrent le club en Septembre 2024, ont décidé de « passer la main », terme de circonstance quand on joue aux cartes. Le nouveau Président Francis, est bien secondé par son épouse Brigitte. Cette année l'activité a été réduite du fait que la fréquentation s'est trouvée perturbée par l'absence de certains pour raison de santé, nous pensons à Jean-Claude, à Annie et à Henri notre doyen de 98 ans, à qui nous souhaitons prompt rétablissement.

Et bien sur nos remerciements à M. Clovis TALLET Maire de SAINT CREPIN D'AUBEROUCHE pour le prêt gracieux de la salle des fêtes ( avec chauffage en période froide).

A noter que nous nous réunissons tous les mardis de septembre à juin de 14h00 à 18h00 pour jouer chacun à son jeu préféré, avec un break à 16h00 « gouter » gâteaux, boissons douces et/ou chaudes. Et nous nous retrouvons pour certains d'entre nous à l'occasion des divers concours de belote locaux.

En cours d'année en Janvier nous organisons une soirée genre apéritif dinatoire et pour clôturer la saison en Juin un repas restaurant sur les deniers du club. Tout cela sous le signe de la convivialité et de l'amitié.



Vous ne savez pas jouer on vous apprendra, vous voulez vous perfectionner rien de mieux que de jouer avec des joueurs aguerri.

VENEZ NOUS REJOINDRE  
CONTACT le mardi après-midi  
salle des fêtes  
SAINT CREPIN D'AUBEROUCHE  
ou 06.84.01.26.66

# KARATÉ DO SCA PERIGORD

Le Karaté Do SCA Périgord poursuit son développement avec enthousiasme et engagement. Comptant aujourd'hui une vingtaine de licenciés, notre club s'affirme comme un acteur dynamique du tissu associatif local, attaché à la transmission des valeurs éducatives, sportives et citoyennes portées par le karaté.

## Un encadrement structuré et reconnu

Gilles Muller, fondateur du club, 4<sup>e</sup> Dan, est pleinement investi dans l'encadrement des pratiquants, tant sur le plan technique que moral. Son parcours exemplaire, marqué par son expérience en compétition, en arbitrage (arbitre national) et en formation, fait de lui une figure incontournable du karaté en Dordogne.

Il est actuellement engagé dans la préparation de son 5<sup>e</sup> Dan.

Cette saison, il a été épaulé par Deyvis Neury, 2<sup>e</sup> Dan, qui a assuré les cours ados/adultes du lundi soir. Deyvis bénéficie d'une solide formation d'instructeur fédéral, gage de qualité et de rigueur pédagogique.

Par ailleurs, Nicolas Bouvier, 1<sup>er</sup> Dan, a pris cette année des responsabilités au niveau départemental en accédant au poste de **trésorier du Comité Départemental de Karaté de la Dordogne**, preuve de l'implication du club dans la structuration de la discipline à l'échelle territoriale.

## Des résultats sportifs encourageants

Bien que la saison 2024-2025 ait été centrée sur la consolidation et la formation, nos licenciés ont su briller en compétition.

Un de nos pratiquants s'est illustré par un parcours exceptionnel l'année passée :

**Champion de Dordogne, Champion d'Aquitaine, 15<sup>ème</sup> au championnat de France Vétérans en Kata.**

Cette année, il a réussi avec succès son **Diplôme d'Instructeur Fédéral**.

Les autres compétiteurs du club n'ont pas démerité, récoltant :

**7 médailles** pour 8 engagés lors du Championnat de Dordogne, **3 médailles** au Championnat d'Aquitaine.

Ces résultats témoignent de la qualité des entraînements dispensés mais aussi de l'engagement de nos pratiquants et de la dynamique positive qui anime notre club.

## Développement des actions jeunesse

Soucieux d'ancrer sa mission éducative dans le territoire, le club ouvre cette saison un **second créneau enfants** le vendredi soir au gymnase de Saint-Pierre-de-Chignac. Cette initiative vise à renforcer l'offre sportive locale, à favoriser l'épanouissement des plus jeunes et à soutenir la mixité et l'accès au sport pour tous.

## Remerciements et perspectives

Le Karaté Do SCA Périgord s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable de la pratique sportive, au service du bien-être des habitants de la commune et de ses environs. À travers ses activités, le club véhicule les valeurs de respect, de dépassement de soi et de solidarité.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à l'ensemble de nos partenaires institutionnels, et plus particulièrement à la **commune de Saint-Crépin-d'Auberoche**, pour son soutien constant depuis la création du club. Cette aide précieuse nous permet de poursuivre nos missions dans de bonnes conditions et d'envisager l'avenir avec sérénité.

Avec tous nos remerciements,

### Gilles Muller

Fondateur du Karaté Do SCA

Périgord

Ceinture noire 4<sup>ème</sup> Dan

Arbitre national

Instructeur fédéral



# CLUB CYCLOTOURISTE & MARCHE AUBEROCHOIS

Deux personnes de la commune de St Crépin d'Auberoche sont à l'origine du club le "CCA". Il s'agit de Francis et Chantal LABRUNE.

Le club C.C.A. a été créé en 1997 sous le nom de : Club Cyclotouriste Auberochois. Il est affilié à la fédération UFOLEP. A ce jour, le club compte 63 licenciés répartis en 2 activités, 28 cyclistes et 35 marcheurs.

Le C.C.A. n'est pas un club voué à la compétition, bien au contraire. L'esprit voulu par les dirigeants était de pratiquer le vélo dans une ambiance de camaraderie. On part ensemble et on revient ensemble. Mais la chose la plus importante est que l'esprit demeure.

Les cyclistes pédalent le dimanche matin toute l'année et le mercredi après-midi sauf en période de grosses chaleurs ; les sorties passent au mercredi matin. Les parcours varient selon la saison de 50 à 90 Km.

Depuis 2005 à l'initiative de Chantal LABRUNE et de femmes de cyclistes, une section randonnée pédestre a été créée. Elle compte 35 marcheurs femmes et hommes.

Ils se retrouvent tous les lundis matins de l'année, sauf aux mois de juillet et août, où il n'y a pas de sorties.

Les départs se font sur le parking de la mairie pour randonner autour de Saint Crépin d'Auberoche, ou dans différentes communes du département pour découvrir d'autres chemins et curiosités locales.

Chaque année, afin de réunir les licenciés qui le souhaitent, le club organise un weekend de détente à la mer ou à la montagne.

Courant octobre, le club propose aux licenciés et amis du club de se retrouver autour d'un repas préparé par les adhérents.

Nous remercions vivement M. le Maire et le Conseil Municipal pour leur soutien et l'aide qu'ils nous apportent lors de nos manifestations.

*Week-end du club  
Cyclo et Marche au  
Lac Chambon  
Mai 2024*



*Randonnée à Biscarosse  
Séjour Mai 2025*

## LES VIEILLES CALANDRES

Le club des Vieilles Calandres est une association loi 1901 créée en 1983 au Lardin Saint Lazare par une équipe de bénévoles passionnés de véhicules anciens ; il a depuis été transféré à Blis et Born, puis en 2021 à Saint Crépin d'Auberoche.

Ce club est affilié à la FFVE ( Fédération Française des Véhicules d'Epoque ) et compte une quarantaine d'adhérents de tous âges et de tous horizons répartis sur le Périgord central et aussi sur le bassin de Brive.

Le club participe à des randonnées touristiques au travers du Périgord et sur les départements voisins (Haute-Vienne, Corrèze et Lot principalement ) et participe également à l'animation des fêtes locales.

Lors de la dernière assemblée générale, après l'approbation des bilans moraux et financiers, un nouveau bureau a été élu, avec Claude JARDINIER Président.

Un calendrier d'activités et de sorties a été arrêté pour l'année 2025.



L'association est ouverte à toutes les personnes intéressées par les voitures anciennes.

## PASSION RANDO TRAIL

L'association Passion Rando Trail, Qu'est que c'est !

Nous sommes à l'origine des coureuses de montagne, passionnée de trail, de vélo, de randonnées en montagne et de natation

Crée en 2018 nous organisons au sein de notre association des sorties en France mais aussi en dehors de la métropole (Réunion, Corse ) et dans d'autres pays ( Népal....) comme des treks, des sorties vélo en itinérances et des sorties randonnée en itinérance en montagne.

Nous sommes actuellement 45 membres actifs dans l'association.

**Le 15 novembre 2025**, l'association organise sa première épreuve non chronométrée en nocturne.

Départ de la plaine de saint Crépin d'Auberoche sur 3 formats, un 21 km, un 13 km et une rando de 10 km

Sportivement  
Patrick Roussel  
Tél : 06 86 67 44 90





**Directeur de la publication :** Clovis TALLET

**Commission communication :** Myriam LAMI, Solange SCHLERNITZAUER, Audrey OBOEUF, Jean-Marc BAYLE, Damien CHAZELAS

**Imprimé** le 12 juin 2025 en 200 exemplaires par Imprim' Périgord à Boulazac

**Distribué** par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique